

# LE COIN PARACHA VAYAKHEL-PEKOUDE

par Mikaël Mouyal - Beth Hamidrash Lamed

## *Le coin 'Hidouchim*

« Les enfants d'Israël sortirent de devant Moché » (35, 20) :

Le début de la Paracha commence par les mots : « Moché rassembla toute l'assemblée ». Ainsi nous savons déjà que le peuple se trouvait devant Moché. Ainsi, pourquoi, au moment de partir, il est dit qu'ils « sortirent de devant Moché », alors qu'on le sait déjà ?! En fait, la Thora veut nous signifier que quand les Juifs se trouvaient devant Moché et écoutaient ses propos, cela leur permit de se raffiner et de devenir meilleur par le simple fait de sa proximité. Et ce, au point que quand ils le quittèrent, ils étaient différents et bonifiés par rapport à leur état d'avant. Ainsi, quand ils sortirent, n'importe qui aurait pu deviner qu'ils étaient en présence d'un grand Juste. « Ils sortirent de devant Moché ». Chacun pouvait ressentir et attester que c'était bien Moché qu'ils quittèrent. Car un homme grand ne laisse pas indifférent. Quiconque le fréquente ne peut que grandir de par sa prestance et son influence. (Ohr Ha'Haïm)

« Ils transpirent le message... : "Homme ou femme ne feront plus le travail"... Et le peuple cessa d'apporter » (36, 6) :

Quel rapport entre l'ordre d'arrêter le travail sacré de construction du Michkan et l'arrêt du peuple d'apporter des offrandes ? En fait, le peuple avait déjà amené suffisamment d'offrandes pour fabriquer le Michkan. Mais dans leur élan, on ne pouvait plus les arrêter d'en apporter. Car ils étaient tellement poussés par leur grande générosité et leur bonne volonté qu'ils ne pouvaient pas se freiner. Ainsi, pour les stopper, le conseil qu'il fallait appliquer était de déclarer qu'il fallait arrêter le travail de construction. Car tant que le peuple voyait le travail se faire, cela les encourageait d'apporter encore des offrandes, car cela créait une stimulation. Mais, quand on arrêta le travail, alors cela entraîna aussi que le peuple cesse d'apporter des offrandes. Ainsi, le fait de déclarer d'arrêter le travail, c'était l'astuce pour arrêter les offrandes. Tout cela met en évidence la grande générosité du peuple. ('Hidouché Harim)

« Tout le travail du Michkan... fut fini, et les enfants d'Israël firent comme tout ce que Hachem ordonna à Moché » (39, 32) :

Selon le principe qui dit que celui qui s'affaire à une Mitsva est dispensé des autres Mitsvot, ainsi tant que les Juifs étaient occupés à fabriquer le Michkan, ils étaient dispensés du reste. Mais, quand « tout le travail du Michkan fut fini », alors ils pouvaient de nouveau s'occuper de toutes les autres Mitsvot de la Thora. Ainsi, ils « firent comme tout ce que Hachem ordonna à Moché », c'est à dire qu'ils pouvaient de nouveau faire toutes les autres Mitsvot qu'Hachem avait ordonnées à Moché. (Imré Chafer)

« Moché ne pouvait pas entrer... car la nuée reposait dessus » (40, 35) :

Pourquoi la nuée a-t-elle ici empêché Moché d'entrer dans le Michkan, alors que lors du don de la Thora, Moché a pu pénétrer dans la nuée pour monter sur le mont Sinai ?

En fait, il est certain que la nuée n'a pas empêché Moché d'entrer dans le Michkan. Il aurait aussi pu entrer dans la nuée. Seulement, quand il vit cette nuée, il interpréta qu'Hachem lui signifiait que le moment de pénétrer dans le Michkan n'était pas encore arrivé et qu'il fallait attendre encore un peu. Or, pour un Juste comme Moché, le simple fait de constater qu'Hachem ne veut pas encore qu'il entre, lui rendait **impossible** d'y pénétrer. Car si Hachem ne veut pas, **alors on ne peut pas**. Et même si physiquement on pourrait, malgré tout pour un Juif, il ne devrait pas y avoir de plus grand frein que de savoir qu'Hachem ne veut pas. (Darach Moché)

## *Le coin Halakha (lois de Pessa'h)*

La recherche du 'Hamets doit se réaliser à la lueur d'une bougie en cire. En absence de bougie, on aura le droit d'utiliser une lampe électrique pouvant s'introduire dans les orifices de la maison. On pourra alors même réciter la bénédiction préalable à la recherche. La bénédiction avant la recherche c'est "Baroukh Ata... Melekh Haolam Al Bi'our 'Hamets". On ne doit pas parler entre la bénédiction et la recherche. Si on a parlé de sujets **étrangers à la recherche**, on devra alors recommencer la bénédiction. Si on est déjà **au milieu de la recherche**, alors il sera permis de parler de sujets **liés à la recherche**. Mais si on a parlé de sujets étrangers, alors malgré tout on ne recommencera pas la bénédiction. La même bénédiction pourra suffire pour rechercher dans plusieurs maisons, même éloignées l'une de l'autre. Le déplacement de l'une vers l'autre n'est pas considéré comme une interruption. On n'est pas tenu d'effectuer la recherche dans la pièce où on a entreposé le 'Hamets que l'on vend, et même si la vente s'effectuera le lendemain matin.

## *Le coin histoire*

Un jour, en revenant du Mikvé, Rabbi Aharon de Belz demanda à son Chamach (assistant) de lui amener un bon café avec quelques gâteaux. Le Chamach en fut extrêmement surpris, car le Rav mangeait toujours très peu et s'éloignait des plaisirs matériels. Ainsi, il n'avait jamais entendu d'instruction si étrange de son Maître. Mais malgré tout, il s'exécuta avec zèle. Quand il revint, le Juste lui dit : « Va vite apporter tout cela à *untel*, le tailleur ! » Là encore, en bon Chamach dévoué, il réalisa cet ordre.

Quand il présenta ces bonnes choses au tailleur, celui-ci s'étonna. Il ne comprenait pas le sens de tout ceci. Mais, il se rappela bien vite que quand il était au Mikvé, moins d'une demi-heure auparavant, il lança avec un soupir : « Ah ! Que ce serait bien si je pouvais boire un bon café avec quelques gâteaux ! Cela me redonnerait vraiment de la vie ».

Le Rav l'avait entendu prononcer ces mots et se préoccupa de réaliser son souhait. Certes, Rabbi Aharon ne connaissait pas le goût d'un bon café, ni de ces quelques gâteaux. Mais il connaissait bien la valeur du fait de redonner de la vie à quelqu'un.

Ce récit est un exemple de ce qu'est d'aimer son prochain. Il ne s'agit pas seulement d'un sentiment du cœur, mais de s'efforcer de faire tout ce que l'on peut, pour procurer du bien-être à son prochain, selon ses besoins à lui, même s'ils diffèrent des nôtres.

## Le coin étude : L'action et son intention

Une fois la construction du Michkan (Tabernacle) achevée, notre Paracha rapporte que Moché a béni le peuple. Rachi révèle que le contenu de cette bénédiction était que Moché dit au peuple : « Que soit la Volonté que la Chékhina (la Présence Divine) réside dans l'action de vos mains ». Seulement on peut s'interroger sur cette bénédiction. Tout d'abord, au début du sujet du Michkan, Hachem a dit: « Vous Me ferai un Sanctuaire et Je résiderai parmi vous ». Ainsi, Hachem a donné l'assurance qu'une fois le Michkan achevé, Il y résidera. De ce fait, pourquoi Moché a-t-il senti nécessaire de donner une bénédiction pour cela ? La Parole Divine n'est-elle pas suffisante ?! De plus, la formulation de la bénédiction semble manquante. Apparemment, Moché aurait dû préciser : « Que soit la Volonté **Divine**... » ! Pourquoi s'est-il contenté de dire uniquement : « Que soit la Volonté », ce qui n'est pas la formule habituelle ?

Enfin, on se serait plutôt attendu à ce que Moché dise : « Que la Chékhina réside **dans ce Michkan** » », qui est la formule la plus directe ! Pourquoi utilise-t-il cette périphrase de : « Dans l'action de vos mains », plutôt que « dans le Michkan » ?

En fait, il est vrai qu'Hachem a promis de résider dans le Michkan. Seulement, pour cela, il fallait que le Michkan soit fabriqué de façon à être apte à recevoir la Chékhina. Car, ce n'est pas dans des objets matériels qu'Hachem voulait résider. Chaque action des constructeurs ne devaient pas être vide de sens. En effet, chaque élément qui fut fabriqué, devait être conçu avec des intentions très élevées et d'une très haute sainteté. Ces intentions, qui se sont imprégnées dans les objets du Michkan, ont permis de les prédisposer à recevoir la Sainteté Divine. Si les intentions de Betsalel et des autres Sages avaient été insuffisantes, la Chékhina n'aurait pas pu s'y installer. Ainsi, Hachem a assuré qu'une fois le Michkan sera réalisé **avec toutes les intentions qui s'imposent**, alors Il acceptera d'y faire résider Sa Présence. La bénédiction de Moché n'a pas concerné cette deuxième étape. Il a béni le peuple comme pour exprimer un souhait et une volonté profonde de sa part, que les actions qui aboutirent à ce Michkan, aient pu être remplies de saintes intentions de sorte que la Chékhina puisse y résider. Il ne s'agissait pas d'invoquer la **Volonté Divine** pour cela, car Hachem voulait bien sûr résider dans le Michkan et Il avait assuré cela. Mais, Moché exprimait **sa propre volonté** que les **actions de leurs mains** n'aient pas été de simples actions vides de sens, mais qu'elles aient pu être remplies de toutes les intentions qui étaient nécessaires pour que la Chékhina y réside. Moché a souhaité que toutes les actions soient remplies de la sainteté qui ferait de ce Michkan, ce sanctuaire sur lequel Hachem a assuré : « Vous Me ferez un Sanctuaire et Je résiderai parmi vous ». D'après cela, nos trois questions sont résolues.

Ce principe selon lequel l'homme doit imprégner la matérialité d'intentions sacrées se retrouvent dans beaucoup de domaine de la vie juive et notamment dans la prière. D'autant que le service dans le Michkan (et le Temple plus tard) est remplacé de nos jours par la prière. Ainsi, la construction du Michkan doit nous éclairer dans notre vision de la prière.

Certes la prière consiste à demander à Hachem de remplir nos besoins essentiellement physiques. On prie pour la santé, la subsistance, la sérénité, le bonheur... Mais en réalité, même quand on formule ces besoins, on doit y associer des intentions plus élevées. C'est ainsi que quand on demande la santé, notre intention doit être de souhaiter la santé pour pouvoir mieux servir Hachem. Il en est de même pour toutes les demandes. On prie Hachem qu'Il nous comble tous nos besoins matériels, pour être libéré de tout souci et servir Hachem du mieux possible. Certes la parole de la prière est "matérielle", car la demande explicite concerne nos besoins physiques. Mais on doit remplir cette parole de la sainte intention de mieux servir Hachem. En cela, l'approche de la prière ressemble à l'approche du Michkan, à savoir qu'un acte matériel soit rempli de saintes pensées.

Le Talmud enseigne que : « Les premiers pieux attendaient une heure et ils priaient, afin de concentrer leur cœur vers Hachem ». Si le sens de cette phrase était juste que ces pieux attendaient une heure avant de prier et que ce temps leur permettait de se concentrer, alors la phrase aurait dû plutôt être dite dans l'ordre suivant : « Les premiers pieux attendaient une heure afin de concentrer leur cœur vers Hachem, et (ensuite) ils priaient » ! Seulement, le Talmud veut ici nous suggérer que cette heure que les pieux prenaient (avant leur prière), ils l'utilisaient pour prier Hachem Qu'Il les aide à concentrer leur cœur. Tel est donc le sens de cette phrase : « Les premiers pieux attendaient une heure et (pendant cette heure) ils priaient afin de concentrer leur cœur vers Hachem ». Car pendant que l'on prie pour son propre profit, on doit diriger son cœur vers Hachem pour parfaire Son Service. C'est cela la véritable prière.

En cela, nos Sages donnent à la prière le nom de « travail du cœur ». Cela semble curieux, car la prière doit être exprimée par la parole. Elle devrait donc plutôt être appelée « travail de la bouche ». Seulement, la vraie prière est celle où l'on exprime des demandes matérielles, mais que dans son cœur on pense à Hachem. Là est toute la difficulté et tout le travail. L'effort se situe dans le cœur. Va-t-on, dans son cœur, élever nos pensées vers Hachem, ou bien va-t-on rester à ne penser qu'à ses besoins personnels ? C'est cela l'épreuve. Tout le travail se situe donc bien dans le cœur. Et celui qui ne pense qu'à lui-même, ne fait aucun travail dans sa prière. D'après cela, on peut comprendre un Midrash qui enseigne qu'Hachem dit : « Si tu vas prier à la synagogue, ne reste pas debout à la porte extérieure, mais aie l'intention de passer la porte qui est devant la porte ». Le sens simple de ce Midrash est qu'on ne doit pas rester dans le couloir de la synagogue, mais qu'on doit pénétrer la deuxième porte, à l'intérieur de la synagogue. Mais quel est le message profond de ce Midrash ? Et surtout que signifie les mots : « **Aie l'intention** de passer la porte qui est devant la porte » ? De quelle intention est-il ici question ? On aurait dû plutôt dire : « Mais passe la porte... » !

En fait, on a expliqué que la prière est constituée d'une dimension superficielle et extérieure. C'est la demande personnelle, pour son profit. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Il doit aussi y avoir une dimension profonde, au niveau de l'intention. Il s'agit de penser à ce qu'Hachem réalise nos besoins pour mieux Le servir. Cette dimension relève de l'intention. C'est ce que dit ce Midrash. Quand on prie, il ne faut pas rester debout à la porte extérieure, il ne faut pas s'arrêter sur la dimension extérieure de la prière : les demandes purement personnelles et matérielles. Il faut aussi avoir « **l'intention** de pénétrer la porte qui est devant la porte » ! Au niveau de l'intention, il faut pénétrer à l'intérieur, dans la dimension profonde de la vie : concentrer son cœur vers Hachem. Telle est l'approche du Juif : vivre dans ce monde matériel, mais se trouver, par la pensée, dans les sphères spirituelles. (Basé sur le Ketav Sofer)

## Le coin 'Hizouk

L'un des arguments du mauvais penchant pour éloigner l'homme du Service d'Hachem est de le convaincre que du fait de ses fautes, il n'a plus d'espoir. A quoi bon s'écarter de la faute, puisque de toutes les façons il est perdu. Ainsi, perdu pour perdu, il le pousse à la faute. Pour lui échapper, il est donc vital de se forcer à rester joyeux, confiant qu'Hachem va l'aider à se repentir pour sauver son âme. (Révid Hazahav)